

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

*Séance publique du 28 juin 2021 - n° 10*

Présents :

*Présents : MM. Alexandre VISEE, Président;*

*Patrick EVRARD, Bourgmestre;*

*Étienne DEFRESNE, Charles PÂQUET, Marcel COLET, Mme Chantal ELOIN-GOETGHEBUER, Echevine et Echevins;*

*Mme Christine BADOR, Présidente du CPAS;*

*MM. Marc DEWEZ, Bertrand CUSTINNE, Laurent GERMAIN, Thierry LANNOY, Raphaël FRÉDERICK, Yvon PERIN de JACO, Jean-Pol BOUSSIFET, Pierre-Yves DEVRESSE, Mme Nathalie BLAUWBLOEME, Mme Géraldine BIOT-QUEVRIN, M. Julien ROSIÈRE et Mme Katty GUILLAUME, Conseillères et Conseillers;*

*Mme Joëlle LECOCQ, Directrice Générale.*

Excusé(e)(s) :

*MM. Jean-Claude DEVILLE et Hugo NASSOGNE, Conseillers.*

### **Arrêté du Conseil communal du 28 juin 2021 modifiant la composition de la CCATM**

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu le Code du Développement territorial et plus particulièrement ses articles D.I.7. à D.I.10, R.I.10-1 à R.I.10-5 et R.I.12-6;

Vu le vade-mecum transmis par la DGO4 le 3 décembre 2018 concernant le renouvellement des Commission consultatives d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM);

Vu la décision du Conseil communal du 27 mai 2019 arrêtant la composition de la CCATM pour la législature 2019-2024, ainsi que la réserve de candidatures regroupant les candidatures jugées recevables mais non retenues ;

Vu l'Arrêté Ministériel du 19 juillet 2019 ratifiant la délibération précitée du Conseil communal,

Considérant que Mr Ghislain GERON, membre effectif, a remis en date du 2 mai 2021 sa démission de la CCATM pour cause de déménagement à l'étranger ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à son remplacement ;

Considérant que la suppléante de Mr GERON, Mme Agnès LEMPEREUR a décliné par courriel du 1er juin 2021 sa désignation de membre effectif ; qu'il convient dès lors de désigner un nouveau membre effectif dans la réserve de candidature ;

Considérant que le Collège Communal propose la désignation de Mr Laurentino VELOSO COUTO en raison des points communs de son profil de candidature avec celui du membre démissionnaire (centre d'intérêts notamment) ; qu'en outre, il s'agit d'un membre effectif sous la précédente législature qui a une bonne connaissance du territoire communal et du fonctionnement de la CCATM ;

**DÉCIDE**, à l'unanimité

Article 1er :

de prendre acte de la démission de Mr Ghislain GERON et du refus de Mme Agnès LEMPEREUR d'accéder au statut de membre effectif.

Article 2 :

de désigner comme membre effectif en lieu et place du membre démissionnaire Mr Laurentino VELOSO COUTO.

Article 3 :

De modifier comme suit la composition de la Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité :

**Présidence :** M. Guy BOODTS

Quart communal

Conseillers effectifs

Conseillers suppléants

M. Marc DEWEZ	M. Yvon PERIN de JACO
M. Jean-Claude DEVILLE	M. Jean-Pol BOUSSIFET
<b>Membres effectifs</b>	<b>Membres suppléants</b>
Mme Valérie BAUDRY	M. Sébastien BODART
Mr Laurentino VELOSO COUTO	Mme Agnès LEMPEREUR
M. Stéphane PESTIAUX	M. Gérard MEUNIER
M. Olivier CAPELLE	M. Christian CAPELLE
M. Dominique BUFFET	Mme Françoise GILLET
Mme Céline PREVOO	M. Eric DERIDDER

**Membres de droit avec voix consultative**

M. Etienne DEFRESNE, échevin en charge de l'aménagement du territoire et l'urbanisme ;  
M. Carl-Eric BERGEMANN, Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme.

**Secrétariat**

Le secrétariat sera assuré par M. Carl-Eric BERGEMANN.

**Ainsi délibéré en séance,**

**Par le Conseil,**

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

J. LECOCQ

P. EVRARD

La Directrice Générale

**Pour extrait conforme, le 29 juin 2021**

Le Bourgmestre f.f.,

J. LECOCQ



E. DEFRESNE